République Algérienne Démocratique et Populaire Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique Ecole supérieure en Sciences et Technologies de l'Informatique et du Numérique

Amizour le :. 0 2. MARS. 2025....

Avis d'Attribution provisoire de la Consultation N°07/2025

L'Ecole supérieure en Sciences et technologies de l'Informatique et du Numérique informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à la consultation N°07/2025 du 12/02/2025 relative au « Maintenance, recharge et vérification curative des extincteurs», que ce projet est attribué provisoirement comme suit :

Soumissionnaires retenus	Montant de l'offre en DA TTC		Délais
	avant vérification	après vérification	d'exécution
SARL. VEMAF, Village Semina W. BEJAIA NIF: 000106018370014	127 020,60	127 020,60	08 jours

Le soumissionnaire non retenu peut introduire un recours, dans un délai de 10 (Dix) jours à compter de la date d'attribution provisoire, adressé à Monsieur le Directeur de l'école supérieure en Sciences et Technologies de l'Informatique et du Numérique.

NB: Passé ce délai, aucun recours ne sera pris en considération